

Terre de Camargue reconduit **Suez** pour la gestion de l'eau et de l'assainissement

La communauté de communes gardoise Terre de Camargue s'engage dans un nouveau contrat de délégation de service public avec **Suez**. D'une durée de 12 ans et demi, ce contrat vise à sécuriser l'accès à la ressource et à protéger les milieux naturels.



Une vue aérienne du Grau-du-Roi, en Camargue. (Photo Shutterstock)

Par **Hubert Vialatte**

Publié le 28 janv. 2026 à 11:03 | Mis à jour le 28 janv. 2026 à 11:05

La communauté de communes **Terre de Camargue** (CCTC) et **Suez** repartent pour 12 ans et demi ensemble. L'intercommunalité gardoise lui a délégué ce 26 janvier la gestion de l'eau et de l'assainissement afin de sécuriser l'accès à l'eau pour tous les habitants et de protéger les milieux naturels du territoire. Les deux partis ont paraphé le contrat de délégation de service public sur le site de la Step (station d'épuration), en présence de **Robert Crauste, maire du Grau-du-Roi** et président de la CCTC, et d'Antoine Bréchnignac, directeur régional **Suez** pour les activités Eau en Occitanie. « Ce partenariat a permis de mettre en place des actions centrées sur des enjeux immédiats comme le taux de

rendement des réseaux, et d'aller plus loin en matière de sécurisation de l'accès à l'eau. Nous préparons également l'avenir en contribuant à la préservation du patrimoine local via la réduction de l'impact des services d'eau et d'assainissement sur l'environnement », indique Antoine Bréchnignac. « Ce nouveau contrat place notre territoire à la pointe de l'innovation en matière de gestion de l'eau et de transition écologique », assure de son côté Robert Crauste, candidat à sa réélection en mars.

Réduction des pertes d'eau

La délégation de service public démarre le 1er juillet prochain et s'étend jusqu'à fin 2038. Le délégataire s'engage notamment à poursuivre les efforts engagés dans le rendement des réseaux afin d'atteindre en fin de contrat un niveau de plus de 89 %, et économiser ainsi 1,45 million de m³ équivalent à la consommation moyenne des habitants du territoire, sur six mois. Suez s'engage aussi à investir 800.000 euros dans la recherche de fuites sur le réseau, et le pilotage de la pression de l'eau. « Suez veillera à limiter son impact sur les milieux naturels », à l'image du milieu lagunaire du Grau-du-Roi qui constitue une réserve située en zone Natura 2000.

Parmi ses autres engagements dans le cadre de cette délégation de service public, Suez prévoit aussi de réhabiliter 20 hectares de lagunes, de mettre en place un programme de suivi des micropolluants et PFAS (polluants éternels, note), et de préparer à la réutilisation des eaux usées traitées.

En 2024, Suez a réalisé un chiffre d'affaires de 9,2 milliards d'euros, pour 40.000 collaborateurs, dans 40 pays.

Hubert Vialatte (Correspondant à Montpellier)